



DRT

ECRI2108 Introduction à la psychiatrie et psychiatrie médico-légale

[45h] 4.5 crédits

Enseignant(s): Antoine Masson, Philippe Meire
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Introduire à la psychopathologie, aux grands syndromes psychiatriques ainsi qu'aux diverses conceptions de la psychiatrie contemporaine. Préciser les apports de la psychiatrie à la criminologie et poser les bases d'un dialogue entre les discours médicaux et juridiques, dans le respect des différences épistémologiques.

Analyse des interrelations et des demandes réciproques entre psychiatrie et justice (pénale et civile).

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Description de la nosographie psychiatrique et des problèmes de diagnostic, pronostic, traitement.

Introduire à la question des relations entre la psychopathologie et la délinquance, ainsi qu'aux possibilités d'intervention des différents acteurs (psychiatre, éducateur, justice)

Poser le problème de l'expertise mentale au sein de l'administration de la justice, et introduire à une compréhension des différents discours.

Connaissance du cadre légal de la pratique psychiatrique et des modalités de traitement non volontaire (internement et collocation).

Apprendre à se poser la question du statut du malade mental, dans le cadre de l'évolution de la psychiatrie contemporaine.

Résumé : Contenu et Méthodes

2e partie (Dr Masson)

- rappel des différentes modalités épistémologiques (objectives et subjectives) de la psychiatrie
- la notion de pulsion comme dimension anthropologique de l'énergie vitale, de l'agressivité et de la violence ; la notion de loi psychique et de socialisation des pulsions
- les troubles psychiatriques de la sexualité et la question spécifique des perversions ; les troubles de la personnalité et la question de la psychopathie ou personnalité antisociale ; les assuétudes et les différentes stratégies de leur traitement
- la place, la fonction et le discours de l'expertise psychiatrique dans le cadre des procédures de justice
- les traitements psychiatriques sous contraintes.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : Examen écrit (1ère partie QCM, 2ème partie : QRO)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21	Première licence en criminologie	(4.5 crédits)	Obligatoire
CRIM2MS	Master en criminologie, à finalité spécialisée	(4.5 crédits)	Obligatoire